



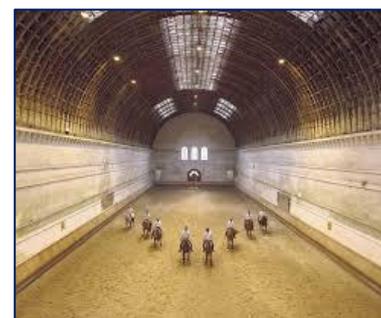
## *Le cheval et ses patrimoines*

Editions 2020

### **De la diffusion des patrimoines équestres militaires dans la société civile.**

*Entre conservation, adaptation et réinvention*

**Vendredi 9 octobre**  
**Théâtre Municipal de Fontainebleau**



SIRPA Gendarmerie - Gd F. GARCIA ; EME ; Alain.Laurieux@Cadrenoir-ifce; E.Kinsiger ; Y.Bouillot ; S.Pickel-Chevalier

## Thématique

L'équitation européenne entretient, depuis sa genèse, des relations riches et néanmoins complexes avec l'armée. Le premier traité équestre occidental, œuvre de Xénophon, nourrit le dessein de perfectionner la cavalerie antique grecque, en exposant des recommandations relatives au choix et à l'éducation du cheval de combat, mais aussi à l'instruction du cavalier. La monte médiévale est, dans sa filiation, intrinsèquement liée à l'art de la guerre, associée dans la conscience collective au statut de chevalier. L'émergence en Europe d'une équitation académique, entre le crépuscule du Moyen-Age (Dom Duarte, 1434) et l'aube de l'époque Moderne (Grisone, 1550 ; Fiaschi, 1556 ; la Broue, 1593 ; de Andrada 1599) s'inscrit dans la dynamique de citadinisation des élites. Elle intègre la mise en scène des cours où perdure, toutefois, entre transfert et transformation, l'éloge des qualités chevaleresques. Ainsi, la théorisation de l'équitation émane d'un désir d'extraire le cheval de ses seules activités martiales, pour l'élever au rang de sculpture vivante dont on recherche la grâce. Pourtant, elle reste adjointe à l'instruction de la noblesse, dont la fonction identitaire, dans la société tripartite d'Ancien Régime, demeure la guerre. Le célèbre ouvrage d'Antoine de Pluvinel, *Le Manège royal* (1623), réédité en 1625 sous le titre évocateur de : *Instruction du roi en exercice de monter à cheval*, agréant l'art de maîtriser un cheval à celui de diriger des hommes en arme, atteste de cette relation essentielle.

La nécessité de dissociation effective entre équitation de cour et besoins guerriers, dont les élites s'émancipent à partir du XVIIe siècle, ne se fait jour en France qu'au XVIIIe siècle. Tandis que François Robichon de la Guérinière, maître du Manège royal des Tuileries, permet à l'équitation française d'atteindre une certaine apogée en termes de technicité et d'élégance, Louis XV réagit en fondant, en 1744 « l'École des Chevaux-Légers de la Garde » à Versailles, puis l'École royale militaire de Paris en 1751. Destinée à former les futurs cadres de l'armée, elle intègre un manège, dirigé par le Colonel d'Auvergne, repositionnant le cheval dans une fonction utilitaire nécessaire à la cavalerie. S'affranchissant des figures de haute école, il privilégie une monte efficace, soucieuse de parvenir à combiner longue chevauchée économisant les montures, et techniques de charge. Considéré comme le père de l'équitation militaire en France, il cristallise une rupture officielle entre équitation de représentation sociale et équitation militaire à vocation martiale, faisant écho à l'éloignement de la noblesse des champs de bataille, alors que l'armée se professionnalise.

De cette désunion, résultent près de deux siècles de déchirements entre théories adossées à des interprétations différenciées de la « bonne équitation », notamment immortalisés par les virulentes querelles entre Baucher et d'Aure. Pourtant, de ces oppositions, naîtra aussi la richesse de cultures équestres co-construites, à la confluence des savoirs civils et militaires, comme l'illustrent les écuyers du Cadre noir de Saumur, qui se revendiquent autant des maîtres d'une équitation artistique et technique (La Broue, Pluvinel, La Guérinière, Baucher, Aubert,) que de pratiques utilitaires martiales (d'Auvergne, d'Aure). L'élévation des principes du Général L'Hotte se réclamant de ce double héritage, comme doctrine de l'équitation de tradition française dont ils sont les porte-flambeaux, en témoigne.

L'objet de ce colloque est, donc, de mettre en exergue la pluralité des patrimoines matériels et immatériels militaires qui ont contribué, et contribuent encore, à définir l'équitation d'aujourd'hui, en France et au-delà. Notre dessein est de comprendre leurs singularités, mais aussi leurs interactions avec la société civile, en questionnant leur mode de diffusion et d'appropriation par des publics variés.

Dans ce contexte, nous étudierons dans un premier temps, **le rôle des musées militaires**, en interrogeant leurs particularismes et leurs approches pédagogiques du cheval. Nous questionnerons, ensuite, la **transmission des patrimoines immatériels, par la perpétuation de corps militaires** voués à protéger et/ou à valoriser, entre conservation et adaptation, des pratiques martiales recodifiées dans la société civile -charge, représentation- en nous intéressant à la Garde Républicaine et au Cadre noir de Saumur.

Le colloque nourrit aussi l'ambition de mettre en lumière les **spécificités des équidés de guerre dans leur diversité**, depuis les chevaux de bataille jusqu'au train, en analysant leur place historique et contemporaine dans l'armée.

Enfin, nous dédierons une table-ronde aux modes d'appropriation, entre conservation et réinvention, d'une culture martiale par la société civile, **au prisme d'un dialogue entre universitaires, associations de reconstitutions historiques et militaires perpétuant ces usages**, plus particulièrement au travers de la double thématique des attelages et des charges.

Le colloque sera enrichi par des démonstrations illustrant l'évolution du cheval militaire, du Moyen-Age à nos jours. Il s'achèvera par la remise du Prix Pégase 2020.

## Programme Provisoire

**Vendredi 9 octobre**

**8h30 : Accueil des participants**

**9h : Ouverture officielle :**

- **Frédéric VALLETOUX**, Maire de Fontainebleau ;
- **Pascal GOUHOURY**, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau ;
- **Général de division Éric BIO-FARINA**, Commandant la Garde républicaine ;
- **Général de brigade Alexandre NIMSER**, Commandant les Écoles militaires de Saumur et l'École de Cavalerie ;
- **Jean-Roch GAILLET**, Directeur Général de l'IFCE ;
- **Serge LECOMTE**, Président de la Fédération Française d'Équitation ;
- **Philippe VIOLIER**, Directeur de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture, Université d'Angers ;
- **Guillaume HENRY**, Président de la Mission française pour la Culture Equestre ;
- **Commissaire en chef de 1ère classe Hervé PICCIRILLO**, Commissaire aux sports militaires, Ministère des Armées ;
- **Pascal LIEVAUX**, Chef du département du pilotage de la recherche, Ministère de la Culture.

**9h35 : Introduction : Sylvine PICKEL-CHEVALIER**, Maître de Conférences HDR, Université d'Angers, Présidente du Comité scientifique de la Mission et **Colonel Jérôme ARNAULD des LIONS**, Vétérinaire en chef, École militaire d'équitation de Fontainebleau.

**9h45-11h05 : 1<sup>ère</sup> séance. *Le rôle des musées militaires : d'un devoir de mémoire au partage d'une culture diversifiée.* Présidente : Jacqueline MONGELLAZ, ancienne conservatrice du Château-musée de Saumur.**

- 9h45 : Colonel Dr Jérôme ARNAULD des LIONS et Marie MOUTERDE, chargée d'inventaire, musée Val de Grâce, *Vers un musée du cheval militaire.*
- 10h05 : Chef d'Escadrons Pierre-Henri DELORGE, Conservateur des musées militaires de Saumur, *Transmettre les patrimoines équestres aux différents publics du musée de la Cavalerie.*
- 10h25 : Capitaine Richard FILMOTTE, Directeur du Musée de la Gendarmerie nationale, *La place du cheval du gendarme.*

10h45-11h05 : Echange avec le public.

**11h05-11h20 : Pause-café**

**11h20-12h40 : 2<sup>ème</sup> séance. *La transmission des patrimoines immatériels militaires, dans la société civile : de la spectacularisation d'un art équestre martial.* Président : Pascal LIEVAUX, Chef du département du pilotage de la recherche, Ministère de la Culture.**

- 11h20 : Colonel Gabriel CORTES, Commandant du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine : *La tradition équestre au régiment de cavalerie de la garde républicaine : Modernité d'une équitation à vocation opérationnelle.*
- 11h40 : Colonel Patrick TEISSERENC, Écuyer en chef du Cadre noir de Saumur, IFCE. *L'équitation de tradition française perpétuée au Cadre noir : de la rencontre d'une équitation civile et militaire.*
- 12h : Capitaine Ludivine RELANO, Commandant du 1er escadron du Régiment de cavalerie de la Garde Républicaine : *de la féminisation d'un patrimoine militaire traditionnellement masculin.*

12h20-12h40 : Échange avec le public.

### **12h40 : Fin de la matinée**

**13h40-15h : VISITE DE L'ÉCOLE MILITAIRE D'ÉQUITATION ET REPRESENTATIONS « LE CHEVAL ET L'ARMÉE, DES TEMPLIERS À NOS JOURS » AVEC LA PARTICIPATION DE :**

- L'Association Cavalerie d'Hier et d'Aujourd'hui ;
- L'École militaire d'équitation de Fontainebleau ;
- Le régiment de cavalerie de la Garde Républicaine ;
- Le Cadre noir de Saumur, IFCE.

**15h-16h20 : 3<sup>ème</sup> séance. *Les chevaux de l'armée : de la préservation d'un patrimoine à l'adaptation aux enjeux contemporains.* Président : BERTRAND FONCK, conservateur en chef du patrimoine et chef du centre historique des archives, service historique de la Défense**

- 15h : Jean-François BRUN, Maître de Conférences HDR, Université Jean-Monnet Saint Etienne, *La remonte sous l'Empire, à la jonction des besoins agricoles et militaires.*
- 15h20 : Alain FRANCQUEVILLE, *Entre rupture et continuité du Cadre noir : de l'École de Cavalerie à l'École nationale d'équitation.*
- 15h40 : Lieutenant-colonel Maurice PAYEMENT, Chef des Sports Équestres militaires, *La place des chevaux aujourd'hui dans l'armée : de la perpétuation d'une culture à l'adaptation aux besoins contemporains -apprentissage, sport.*

16h-16h20 : Échange avec le public.

16h20-16h40 : Pause-café

**16h40-17h45 : 4<sup>ème</sup> séance. *Les reconstitutions historiques du travail du cheval de guerre (attelage et charge) ou la réinvention d'une culture martiale partagée (militaire et civile).* Présidente : Bernadette LIZET, Directrice de recherche honoraire au CNRS, attachée au Muséum national d'histoire naturelle.**

- Dialogue entre universitaires, associations civiles de reconstitutions historiques et militaires perpétuant les usages des attelages d'une part et des charges d'autre part.
- Axes de discussion : *Quels sont les rôles de ces associations ? Pourquoi font-elles des reconstitutions ? Quels sont leurs modes de fonctionnement (se reposent-elles sur des*

*travaux historiques, sur une concertation avec les historiens ?) ; Quelles relations ont-elles avec l'armée ? Quel est le regard des militaires sur ces reconstitutions civiles ?*

**Intervenants :**

- Colonel Gabriel CORTES, commandant le Régiment de cavalerie de la Garde républicaine ;
- Lieutenant-colonel (er) Gilles AUBAGNAC, Chargé de mission auprès de la directrice du musée de l'Air et de l'Espace-Le Bourget ;
- Adjudant-chef (e.r.) Yvon BOUILLOT, Maître de manège ;
- Frédéric CHAUVIRE, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Rennes 2 ;
- Mario LURASCHI, dresseur, cascadeur et metteur en scène de spectacles équestres historiques ;
- Colonel de réserve Éric KINZIGER, membre d'honneur de l'association "*Cavalerie d'Hier et d'Aujourd'hui*".

**17h45 : Remise du Prix Pégase 2020, Guillaume HENRY, Président de la Mission française pour la culture équestre**

**18h-18h15 : Conclusion scientifique : Jean-Pierre DIGARD, Directeur de recherche émérite au CNRS**

**18h15-18h30 : Clôture : Alexis NEVIASKI, Chef de la Délégation des Patrimoines Culturels de la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives, Ministère des Armées**

**Inscription en ligne obligatoire : [chevaletpatrimoine2020@gmail.com](mailto:chevaletpatrimoine2020@gmail.com)**

[sylvine.chevalier@univ-angers.fr](mailto:sylvine.chevalier@univ-angers.fr)

**Nombre de places au colloque : 150 places. Venir masqué ;** respecter les consignes sanitaires en vigueur (1m au moins entre les personnes).

**Visite de l'Ecole militaire (13h40 à 15h) : limité à 100 places** en raison des restrictions liées au Covid. Inscription préalable obligatoire. Se munir d'une carte d'identité.